



POINTE AVAL DE L'ÎLE SAINT-DENIS (Identifiant national : 110030009)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 93039021)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Olivier
ROGER (OGE), - 110030009, POINTE AVAL DE L'ÎLE SAINT-DENIS. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110030009.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) : Olivier ROGER (OGE)

Centroïde calculé : 597932°-2438930°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/11/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Seine-Saint-Denis
- Commune : Île-Saint-Denis (INSEE : 93039)

1.2 Superficie

60,62 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 23

Maximale (mètre): 34

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'Île Saint-Denis est située à l'extrême nord-ouest du département de la Seine-Saint-Denis, à la frontière avec les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. C'est à la fois une commune et, comme son nom l'indique, une zone insulaire de 6300 mètres de long sur le cours de la Seine. L'île est insérée dans un méandre du fleuve en aval de Paris (sa plus grande largeur mesure moins de 300 mètres).

A peine un quart de l'île est occupé par la Ville de L'Île Saint-Denis proprement dite. Un tiers environ est réservé aux activités industrielles et commerciales. Une troisième portion est occupée par le Parc Départemental, d'une longueur de 1 600 mètres. Les 900 derniers mètres en aval du pont d'Epinay sont en partie utilisés par une société de travaux publics, le reste n'étant pas aménagé. Le pont de chemin de fer, entre la route et la pointe de l'île, marque une limite physique entre la Zone d'exploitation par l'entreprise et le secteur abandonné. D'une superficie totale de 8 ha depuis le Pont d'Epinay, dont 3 ha au-delà de la voie SNCF, la pointe aval de l'île est couverte d'une végétation spontanée herbacée devenant assez haute, entourée par une ceinture arborée sur les berges. Cette dernière est composée de feuillus de haut port, comprenant surtout des érables et des peupliers.

La pointe aval de L'Île-Saint-Denis possède un caractère écologique marqué par son insularité. Entourée par deux bras de la Seine de plusieurs dizaines de mètres de large, bénéficiant d'un très bon isolement et d'une fréquentation limitée, ce terrain possède des atouts en termes de zone refuge pour les oiseaux. Ce site est un important dortoir hivernal à Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*). En moyenne, 250 à 300 cormorans stationnent sur les grands arbres de la pointe en hiver. Cette espèce est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 300 individus (dortoir).

Ce site représente jusqu'à 15% de la population hivernante francilienne. Il est considéré comme l'un des 10 plus importants dortoirs de la région. Le Grand Cormoran connaît depuis le début des années 1990 une forte croissance de ses effectifs. Rare en Île-de-France jusqu'en 1988, la population actuelle dépasse aujourd'hui les 6 000 individus en hiver et une soixantaine de couples ont, en quelques années, adopté des plans d'eau de la région pour se reproduire. Les données de l'Île Saint-Denis sont assez conformes à la tendance régionale : les premières mentions datent de l'hiver 1994-95 avec une centaine d'individus présents, puis la population s'est accrue les hivers suivants. La tendance régionale reflète elle-même les évolutions nationales. La démographie de cette espèce semble désormais se stabiliser.

Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) est régulièrement observé sur le site. La reproduction a été constatée certaines années. L'individu observé en 2009 est considéré comme en nidification possible mais pas prouvée. Cette espèce est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples.

Au sein de cette ZNIEFF, une espèce d'oiseaux présente des enjeux sur la ZPS : le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) qui niche sur le site (un individu nicheur observé en 2003).

Les grands arbres de la berge accueillent, outre les cormorans, une importante population hivernante de Pigeons colombins (*Columba oenas*). Ce pigeon, beaucoup moins fréquent que les Pigeons bisets (*Columba livia*, dont les pigeons urbains sont issus par domestication) et ramiers (*Columba palumbus*), est considéré comme « peu commun » en Île-de-France.

Globalement, la végétation du site se répartit d'une part en plantes typiques des berges de fleuves et d'autre part en plantes rudérales héliophiles. Parmi les plantes recensées, 7 espèces méritent une attention particulière en raison de leur rareté : *Nepeta cataria* (très rare en Île-de-France), *Dittrichia graveolens* (rare), *Reseda alba* (rare), *Artemisia annua* (assez rare), *Fallopia dumetorum* (assez rare), *Datura stramonium* (assez commune) et *Erysimum cheiranthoides* (assez commune). La Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), rare et déterminante ZNIEFF, a été signalée sur la pointe aval du site en 2001 par Sébastien FILOCHE (CBNBP). Elle n'a pas été observée depuis. Cette ZNIEFF héberge également le *Torilis noueux* (*Torilis nodosa*), espèce déterminante sous condition. Cette plante annuelle a été recensée dans le Parc Départemental au sein des pelouses urbaines, habitats que le *Torilis noueux* affectionne particulièrement puisqu'il s'accommode des contraintes de la tonte et du piétinement.

Sur la Seine, ce sont les premières berges peu anthropiques que l'on peut trouver en aval de Paris.

En l'état actuel et en faisant abstraction du projet d'aménagement, l'isolement et la tranquillité du site ne semblent pas menacés. En revanche, la flore risque de se banaliser en raison de la progression des plantes exotiques et des ligneux. Les dégradations majeures au sein de la ZNIEFF sont dues à la colonisation par deux plantes invasives avérées : l'Ailante (*Ailanthus altissima*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). A l'instar de nombreux sites recouverts de déblais et de gravats, la végétation pionnière comporte un certain nombre d'espèces exotiques potentiellement envahissantes. En l'occurrence, deux plantes sont également à surveiller étroitement : l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*) et la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*).

Dans l'hypothèse d'un projet d'aménagement du site, la préservation de l'habitat hivernal du Grand Cormoran et la pérennisation du cortège végétal et des espèces remarquables pourraient devenir des objectifs prioritaires.

La conservation de l'habitat du Grand Cormoran doit passer par la sauvegarde du linéaire boisé, constitué de grands arbres sur lesquels les oiseaux viennent se percher, et par le maintien de la tranquillité des lieux.

Le cortège floristique du site semble étroitement dépendant du substrat minéral, constitué de gravats. Dans l'hypothèse où le projet d'aménagement de la pointe intégrerait la conservation de cette flore, la pérennisation de ces conditions écologiques serait impérative.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

Le périmètre de la ZNIEFF inclut une des 14 entités du site Natura 2000 FR 1102013 dénommé « Sites de la Seine-Saint-Denis », proposé à la Commission Européenne en avril 2006.

1.6.2 Activités humaines

- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Industrie
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Méandre, courbe
- Île lacustre ou fluviale
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine départemental

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF correspond à la pointe aval de l'Île Saint-Denis. A l'est, il est calé sur la limite ouest du Parc Départemental de l'Île Saint-Denis. Sur le reste du linéaire, il est établi sur la limite de commune au sein du fleuve.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Zones industrielles ou commerciales	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Route	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

Présence d'une société de travaux publics.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>83.3211 <i>Plantations de Peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies)</i></p>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.3 <i>Communautés amphibiens</i>				
	83.321 <i>Plantations de Peupliers</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	85 <i>Parcs urbains et grands jardins</i>				
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>				
	87.1 <i>Terrains en friche</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>				
	86.1 <i>Villes</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)			800	2002
Phanérogames	126865	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (FILOCHE S.)				2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORIF (LAIR J.-P.)			1	2009
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHAMBRIS S.			1	2003
Phanérogames	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	83503	<i>Arctium nemorosum</i> Lej., 1833	Bardane des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	83938	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANCA, LPO				2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92105	<i>Coicya cheiranthos</i> (Vill.) Greuter & Burdet, 1983	Fausse Giroflée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	95186	<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANCA, LPO				2002
	96734	<i>Erigeron acer</i> L., 1753	Vergerette acre, Érigeron âcre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	97963	<i>Fallopia dumetorum</i> (L.) Holub, 1971	Renouée des haies, Vrillée des buissons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANCA, LPO				2002
	104787	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	105548	<i>Leonurus cardiaca</i> L., 1753	Agripaume cardiaque, Queue-de-lion	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005
	109516	<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Herbe aux chats, Cataire, Menthe des chats	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANCA, LPO				2002
	129723	<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Pensée sauvage, Pensée tricolore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BIOTOPE				2005

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	ANCA, LPO	2002	Observatoire de la biodiversité de la Saine-Saint-Denis - Rapport annuel 2002. 77p.
	BIOTOPE	2002	Expertise écologique sur la pointe de l'île Saint-Denis. Conseil général de Seine-Saint-Denis.
Informateur	ANCA, LPO		
	BIOTOPE		
	CBNBP (FILOCHE S.)		
	CBNBP (FILOCHE S., ROGER P.)		
	CHAMBRIS S.		
	CORIF (LAIR J.-P.)		
	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)		